

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'était pas encore entré en vigueur, mais les entreprises cherchaient à se positionner pour profiter des débouchés créés par cette entente.

Négociations commerciales multilatérales

L'Uruguay Round

Le Canada a cherché à rendre plus stable et plus ouvert le contexte commercial international afin d'assurer la croissance des échanges, tant par l'entremise de l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis que dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round. Huitième ronde de négociations depuis l'établissement de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1947, l'Uruguay Round a débuté en septembre 1986 et doit se terminer à la fin de 1990. Il s'agit de la plus ambitieuse série de négociations tenue jusqu'ici puisqu'elle englobe un vaste éventail de questions dont la réforme du commerce des produits agricoles, l'amélioration de l'accès aux marchés, la révision des règles commerciales visant les subventions, les droits compensatoires et les mesures de sauvegarde, le renforcement du système du GATT, ainsi que les trois «nouvelles questions» que constituent le commerce des services, la protection de la propriété intellectuelle et les mesures concernant les investissements liées au commerce.

Le Bureau des négociations commerciales multilatérales, qui regroupe des spécialistes des questions commerciales provenant de divers organismes du gouvernement, a été mis sur pied dans le but de coordonner la participation du Canada à l'Uruguay Round. Au cours de l'année écoulée, le Bureau a travaillé à la mise en place de mécanismes de consultation avec le secteur privé et les provinces afin d'assurer leur pleine participation aux préparatifs. Parallèlement, à Genève, le Canada a contribué à la définition des objectifs et du cadre de discussion de chacun des 15 groupes de négociation.

Une bonne partie des activités qui se sont déroulées durant l'année a gravité autour de la Réunion d'examen à mi-parcours des ministres de l'Uruguay Round, qui représente le point mitoyen dans les négociations; celle-ci a eu lieu à Montréal et a permis aux ministres canadiens de jouer un rôle de premier plan dans l'avancement des négociations. Même si l'examen à mi-parcours a fait progresser certains dossiers, les résultats ont été quelque peu décevants étant donné que les États-Unis et la Communauté européenne n'ont pu aplanir leur différend sur la façon de faire progresser les discussions sur le commerce des produits agricoles. En raison de cette impasse, les ministres ont décidé d'ajourner la rencontre et de ne pas donner suite, pour le moment, aux résultats positifs obtenus dans 11 des 15 groupes de négociation. Le Comité des négociations commerciales, qui supervise le déroulement de l'Uruguay Round, a reçu instruction de se réunir au niveau des hauts fonctionnaires, au début d'avril 1989, afin de terminer le travail laissé en plan au terme de la Conférence de Montréal. Dans l'intervalle, on a demandé au directeur général du GATT de tenir des consultations sur les quatre questions non résolues : l'agriculture, les mesures de sauvegarde, les textiles et la propriété intellectuelle.

Au cours de la période qui a suivi la rencontre de Montréal, le ministre du Commerce extérieur, M. Crosbie, et les officiels canadiens ont collaboré activement avec le

directeur général du GATT en vue d'en arriver à un consensus sur les quatre questions restées en suspens. Outre les rencontres qu'il a eues avec le directeur général, le ministre a rencontré le représentant du président des États-Unis pour les questions commerciales, le commissaire de la Communauté européenne pour les relations extérieures, son homologue de l'Australie ainsi que des ministres japonais. Il a en outre participé en Nouvelle-Zélande à une rencontre des ministres du Groupe de Cairns réunissant des nations exportatrices de produits agricoles, qui visait à trouver des moyens de rapprocher les positions américaine et européenne. Bien que le différend devait subsister jusqu'à la fin de la rencontre du Comité des négociations commerciales à Genève au début d'avril, les participants ont finalement pu réaliser un consensus qui a permis de faire avancer les négociations sur les questions de substance dans chacun des domaines discutés.

Réunions internationales des ministres du Commerce

Le Canada a été l'hôte d'une rencontre quadrilatérale des ministres du Commerce à April Point, en Colombie-Britannique, à laquelle ont assisté les ministres du Commerce de la Communauté européenne, du Japon et des États-Unis. Il a participé à une rencontre quadrilatérale qui s'est tenue subséquemment aux États-Unis en juin. Ces discussions ont porté sur la ronde actuelle de négociations commerciales multilatérales ainsi que sur des questions de commerce bilatéral d'intérêt commun.

En vue d'en arriver à un consensus sur diverses questions soulevées lors des NCM, le Canada a également pris part à une rencontre officieuse des ministres du Commerce à Islamabad, au Pakistan, en octobre.

Comité des échanges de l'OCDE

Le Comité des échanges a poursuivi son travail d'évaluation et de diffusion de renseignements sur les initiatives prises par les États membres dans le domaine de la politique commerciale ainsi que sur l'évolution du système des échanges. En outre, depuis le début de l'Uruguay Round, il a entrepris un nombre croissant d'études à l'appui de l'élaboration d'ententes au sein de divers groupes participant aux négociations multilatérales. Le Comité a mis l'accent sur les nouvelles questions commerciales telles que les échanges de services, les mesures concernant les investissements liées au commerce et la propriété intellectuelle, ainsi que sur la question de l'intégration des pays en développement dans le système commercial.

Au cours de l'année, le Comité a également œuvré dans des domaines qui débordent ses préoccupations traditionnelles et sa contribution aux négociations de l'Uruguay Round. C'est ainsi qu'il s'est intéressé à une série de questions concernant les investissements liées au commerce lesquelles, si elles ne sont pas résolues, pourraient poser des obstacles substantiels à la bonne marche des affaires sur le marché international (par exemple, l'utilisation des règles d'origine pour limiter l'accès aux marchés). Il a également abordé d'autres questions nouvelles, telles que les rapports qui existent entre le commerce et les politiques en matière d'environnement et l'inclusion des économies des pays nouvellement industrialisés dans le système commercial international.

Dettes internationale

Au cours de l'année, on s'est progressivement rapproché d'un consensus sur le fait que la stratégie en matière d'endettement international devra être rajustée afin d'y